



Lasne Nature

Bulletin trimestriel
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"
B. 001-2326233-55
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Siège social et rédaction
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne
Tél. et Fax : 02/ 633 27 64
www.lasne-nature.be

LASNE NATURE VOUS INVITE SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 FÉVRIER



A l'exposition Inter-Écoles au centre sportif et culturel de Maransart, 11 rue de Colinet de 11 h à 17 h

C'est avec un réel plaisir que nous enregistrons la participation de plus de 30 classes de notre commune au projet d'exposition dont le thème est cette fois

"LA VIE DANS LE BOIS"

Ce sont 7 implantations scolaires, soit environ 600 élèves qui sont impliqués dans cette nouvelle aventure.

Ils abordent en ce moment déjà, accompagnés par leurs enseignants, ce sujet passionnant, afin de présenter leurs réalisations au public, tous ensemble, les 14 et 15 février 2004 au Centre culturel et sportif de Maransart.

Que se passera-t-il ce week-end à Maransart ? Bien sûr, tous les travaux des enfants, dessins, maquettes, montage-vidéo, fabrications diverses, auront l'honneur des cimaises, mais ces journées seront aussi l'occasion de participer aux différentes animations telles que grimages, lectures contées, lâcher d'oiseaux revalidés, vente de produits fermiers, petite restauration et d'autres surprises.

Ce week-end est organisé par Lasne Nature, avec le concours de tous les enfants accompagnés de leurs enseignants, soutenu par le Collège des Bourgmestre et Echevins de Lasne.

Cette aventure est une occasion pour les enseignants, les parents et le public de se rencontrer et de percevoir le regard des enfants sur "La vie dans le bois".

**Pour 2004, nous vous souhaitons
12 mois de bonheur, de plaisir, un cadre de vie
répondant à vos vœux
les plus chers, une année de PAIX.**

LE ROND-POINT EXPÉRIMENTAL AU CENTRE DE LASNE

Nombreux sont les automobilistes qui depuis quelques semaines l'expérimentent. Nous avons recueilli par téléphone, courriel ou lors de rencontres quelques avis dont nous vous donnons ici un aperçu.

"Je suis d'accord avec vous pour le côté provisoire ou plus précisément "essai de rond-point". Les suggestions seront toujours les bienvenues pour améliorer ce rond-point en vue de sa construction définitive qui, je l'espère, ne se fera plus trop longtemps attendre." (G.M.)

Ce giratoire a été obtenu grâce à une pétition signée de nombreux Lasnois.

Il est bon de souligner que cela fait plus de 10 ans que l'on réclame des mesures concrètes afin de réduire la vitesse au centre de Lasne.

Face à une telle mobilisation, le MET (Ministère de l'Équipement et des Transports) a décidé de construire ce rond-point provisoire.



Il me paraît tout à fait judicieux et opportun d'émettre des suggestions ou des critiques afin que la version définitive corrige ses erreurs de jeunesse. La seule question : quand peut-on espérer un aménagement finalisé ? Je rejoins tout à fait les critiques concernant le dévers côté rue de la Gendarmerie et le danger qu'il représente. Autre problème relevé : la connexion de la rue de la Gendarmerie à ce giratoire." (J.P.H.)

De toute éternité, le carrefour en ques-

(Suite page 5)

AU SOMMAIRE

Exposition "La vie dans le bois"	1
Le rond-point du centre de Lasne	1
Qu'a fait Lasne Nature en 2003 ?	
Comment fonctionne-t-elle ?	2/3
Comités de quartier, toujours efficaces ?	2/3/4
Le PCDN est arrivé	4
Extension du site du champ de bataille ?	4
Que faire de la frigolite ?	4
Lettre au Collège de Lasne	5
Le plan intercommunal de mobilité .	5
Nos éditions	5
Transports en commun. (Ma voiture, c'est ma liberté)	6/7
L'empreinte écologique	8
La migration 2004 des batraciens . . .	8
Les énergies renouvelables (suite) . . .	9
L'appel pour notre local a été entendu	9
Aménager votre jardin (suite)	10
Maransart et la soie artificielle	11
Les libellules du Ru Milhoux	11
Déchets	11
Agenda (décembre-janvier-février) .	12
Nos téléphones	12
Mots croisés	12



*A propos de notre Assemblée générale
Willy Calleeuw, président de notre asbl nous parle :*

QU'A FAIT LASNE NATURE EN 2003 COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

Je profite du rapport d'activités présenté à notre récente assemblée générale pour rappeler le travail effectué par tous les bénévoles qui s'impliquent dans le travail des différentes cellules de Lasne Nature, mais aussi pour évoquer le fonctionnement financier de notre ASBL.

La défense et la mise en oeuvre de notre patrimoine de chemins et sentiers ont été couronnées cette année par la publication de notre second topo-guide "QUATORZE NOUVELLES PROMENADES À LASNE" qui connaît un succès insoupçonné, mais aussi par la fin du balisage des chemins et sentiers réalisé en étroite collaboration avec la Commune de Lasne.

La cellule **MOBILITÉ** a organisé une conférence-débat en collaboration avec la Commune de Lasne ayant pour sujet "UN PLAN DE MOBILITÉ, POURQUOI FAIRE ?" Cette manifestation qui a ren-

contré un vif intérêt a été prolongée par un travail d'étude sur le terrain concernant la vitesse, les abribus, les passages piétonniers, les emplacements de parking, les panneaux de signalisation et les pistes cyclables. Tous ces travaux ont été rapportés auprès de l'Échevinat de la Mobilité.

La cellule **URBANISME et AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE** qui suit toutes les demandes de permis d'urbanisme s'est prononcée et a remis des rapports à la commune chaque fois que l'intérêt public et la préservation de notre qualité de vie étaient en danger. Les dossiers principaux sont : un bâtiment privé rue de la Lasne, un supermarché route de Genval, un immeuble à appartements rue du Mont-Lassy, une clôture au chemin des Messes, un bassin d'orage rue du Printemps, un lotissement chemin de l'Hayette, des antennes GSM, le chemin du Bois du Greffier, etc.

La Réserve du **RU MILHOUX** est régulièrement entretenue par une équipe de volontaires. Elle est progressivement aménagée afin de rendre sa découverte plus ludique, particulièrement pour les jeunes visiteurs.

La cellule **ÉCOLES ET NATURE** a accueilli et guidé à la Réserve du RU MILHOUX, 120 élèves de nos écoles locales.

De son côté, la cellule **BATRACIENS** a, une fois de plus, aidé plus de 7000 crapauds, grenouilles et tritons à traverser la rue aux endroits de migration les plus importants de la commune.

La cellule **EAU** poursuit son implication dans les travaux du Contrat de rivière de la Dyle et a procédé à la mesure des indices biotiques de nos cours d'eau.

Lasne Nature, c'est encore ce bulletin trimestriel tiré à 5.600 exemplaires, distribué gratuitement à TOUS les habitants de Lasne par nos porteurs bénévoles, expédié à tous les membres hors Lasne, à la presse, aux associations soeurs. C'est aussi un site INTERNET, qui donne accès à de nombreuses informations

Poser cette question c'est, évidemment et précisément mettre en doute qu'ils le soient toujours.

C'est aussi, et d'abord se demander :

"Dans ce genre d'actions, qu'est-ce que c'est que l'efficacité ?"

C'est enfin dégager de l'expérience et de la théorie quelques lignes directrices à appliquer au mieux.

Voici pas mal d'années que je suis mêlé aux combats que Lasne Nature mène en vue d'éviter, dans la mesure du possible, que l'aménagement du territoire de notre commune se fasse au prix d'une dégradation irrémédiable de notre environnement.

Pas mal d'années également qu'en préparant diverses interventions de Lasne Nature l'occasion m'a été donnée d'observer les façons de faire des comités de quartier, nés à l'annonce d'un projet qui les affectait localement. Nous avons travaillé la main dans la main avec plusieurs de ces comités et nous nous sommes tenus prudemment à distance de certains autres.

Se tenir à distance veut, ici, dire : soit nous mettre, comme eux, en travers du projet contesté mais en nous y prenant autrement, soit ne rien faire alors que eux agissaient.

Dans d'autres cas encore il nous est arrivé d'approuver ce qu'ils faisaient, mais de nous abstenir de réclamer. Les décisions administratives ou judiciaires à obtenir étaient d'importance pour ces comités mais d'intérêt strictement local.

COMITÉS DE QUARTIER,

L'ASBL LASNE NATURE N'INTERVIENT PAS TOUJOURS

Car l'environnement, que nos statuts nous imposent de défendre, n'est pas, à notre sens, celui des proches voisins occupant des parcelles mitoyennes mais bien celui des personnes susceptibles de circuler aux alentours, dans des endroits accessibles au public. Des nuisances de diverses natures, entraînées par la réalisation du projet, peuvent être éprouvées par ces personnes, justifiant alors notre intervention.

Aussi, la première question que nous nous posons quand un projet nouveau voit le jour est-elle : "Quels sont les ensembles des personnes concernées ?"

Dans certains cas la réponse est évidente. Dans d'autres, elle l'est moins. Nous observons en tout cas que certains comités de quartier omettent de se poser la question et sont ainsi portés à se focaliser sur le souci de sauvegarder telle caractéristique de leur environnement, sans s'aviser de ce qu'une partie, non négligeable, du public attache de l'importance à une autre. Les deux pouvant être incompatibles, un compromis s'impose. De toute façon les demandeurs de

permis constituent eux aussi un ensemble à considérer. C'est eux au départ qui projettent de modifier l'environnement existant.

APPROCHER LES DEMANDEURS DE PERMIS

Ne soyons pas exagérément angéliques. Certes, le premier ensemble de personnes concernées est constitué par les demandeurs, auteurs du projet. C'est théoriquement avec eux d'abord qu'un comité de quartier - ou que Lasne Nature - devrait chercher un compromis minimisant les nuisances appréhendées par le public.

Une expérience de douze années de situations du genre me permet de dire que ce n'est que très rarement qu'une telle approche (dès avant l'expiration de l'enquête publique) s'est révélée profitable : je n'ai connu un tel succès que trois fois. Pour négocier, il faut être deux et il faut aussi disposer de quelques moyens de pression, au moins moraux... C'est dire que, sauf circonstances particulières à apprécier dans chaque cas, Lasne Nature, ou le comité de quartier, fait bien de passer tout de suite à la phase suivante de préparation de son intervention : les arguments destinés aux pouvoirs publics.

d'actualité et permet la consultation de tous nos bulletins édités à ce jour, etc.

Toutes ces réalisations sont possibles grâce au bénévolat et aux ressources financières qui s'établissent comme expliqué ci-dessous.

Le budget annuel (arrondi) de Lasne Nature est de20.000 €
Les principales dépenses concernent :
- L'édition du bulletin trimestriel..7000 €
- Le fonctionnement de l'association (secrétariat, frais postaux et téléphoniques, loyer, assurances, etc.).....5000 €
- Le fonctionnement des cellules ..3000 €
- Les investissements (éditions de livres, cartes, cartes postales)5000 €
Les recettes proviennent essentiellement
- Des cotisations10.000 €
- De la vente de nos éditions10.000 €

Les administrateurs restent prudents dans l'estimation des dépenses à engager. Certains dossiers d'urbanisme ou de patrimoine doivent parfois faire l'objet de procédures juridiques nécessitant des dépenses "extraordinaires". Ces administrateurs veillent à ce que les recettes soient suffisantes pour permettre, en toutes circonstances la vie de l'ASBL.

Si les recettes générées par la vente de nos éditions représentent la moitié des rentrées, c'est vous, les membres cotisants, qui y contribuez pour l'autre moitié.

À VOUS QUI NOUS LISEZ EN CE MOMENT, NOUS LANÇONS UN APPEL

- Êtes-vous certains d'avoir payé votre cotisation annuelle ?
- Êtes-vous prêts à demander à vos voisins, vos connaissances, vos amis, aux membres de votre famille si ils nous soutiennent aussi et sont d'accord de devenir membres de notre association ?

CES DÉMARCHES SONT ESSENTIELLES POUR GARANTIR NOTRE TOTALE INDÉPENDANCE.

Nous remercions tous ceux qui cotisent régulièrement afin que LASNE NATURE qui (est-il nécessaire de le rappeler) est **libre de toute attache politique ou économique**, puisse se consacrer entièrement à la réalisation de ses objectifs : la défense de l'environnement et la qualité de la vie en prenant toujours en compte **l'INTERET GÉNÉRAL** et non l'intérêt particulier.

Willy CALLEEUV
président de l'ASBL

LE ROND-POINT EXPÉRIMENTAL AU CENTRE DE LASNE (Suite de la page 1)

tion a été de ceux où l'on doit s'avancer en tâtonnant...
Aujourd'hui, ce carrefour est d'une excellente lisibilité (?), tout en restant praticable.
Désolée de vous dire que si on avait installé un vrai rond-point, l'arc de braquage aurait été acrobatique pour les voitures, et plus impossible encore pour les véhicules plus lourds.
Par temps de verglas, si une voiture n'arrive pas à franchir ce carrefour, elle ne pourra pas non plus remonter la rue de la Gendarmerie ni celle de Genleau. Sauf si ces voies ont été salées. Ou si les voitures ont des chaînes ou des pneus à clous.
(F.L.B.)

Ce rond point n'est même pas un rond-point, la rue de l'Église vers la route de l'État reste un chemin continu dans le rond point.
Les automobilistes risquent de ne pas faire la priorité...des accidents. (W.T.)

J'ai pu constater que de la rue de l'Église à la route de l'État les véhicules poursuivaient leur chemin sans aucun ralentissement dans le rond-point ! (G.D.)

Tout d'abord, je tiens à dire mon heureuse surprise de voir qu'un groupe lasnois de discussion existe.

Je l'ai découvert par hasard, on ne peut pas dire qu'une grande publicité en soit faite ! J'espère que certains décideurs communaux ne l'ignorent pas.

J'espère aussi que le projet de rond-point au bas de la rue de la Gendarmerie sera revu, non pas pour le supprimer, mais surtout pour lui donner un relief correct. Comment un véhicule pourra-t-il franchir ce rond-point même à 5 km/h en cas de verglas ?

Au bas de la rue de la Gendarmerie, la pente est inversée et ne peut que provoquer des accidents; la vitrine du Godillot va souffrir, à moins que ce soit un piéton sur le trottoir. (P.)

Tous les avis au sujet de cet important problème sont les bienvenus; nous les transmettons à qui de droit.

Ce bulletin vous est porté chaque trimestre, sans qu'il soit fait de distinction entre MEMBRE et NON-MEMBRE.

L'argent nécessaire à couvrir les frais d'édition de ce bulletin provient uniquement de vos cotisations. Rejoignez les centaines de ceux qui l'ont compris et versent leur cotisation annuelle (10 € minimum) au compte 001-2326233-55. Merci.

TOUJOURS EFFICACES ?

SE METTRE À LA PLACE DES DÉCIDEURS

Ici se marque un défaut de plusieurs comités de quartier dont nous avons observé les façons de faire. Il s'agit d'un défaut qui risque de vouer leurs réclamations à l'échec.

Ils travaillent comme s'ils avaient affaire à des autorités a priori mal intentionnées. Dans leurs lettres de réclamation contre un projet, il arrive même qu'ils menacent les autorités électives d'une désaffection des citoyens pour leur parti,

voire pour la politique en général. D'avance ils soupçonnent une possible collusion entre pouvoirs publics et demandeurs de permis et dans leurs réclamations ils fulminent à la fois contre les deux.

Soyons raisonnables. Si dans telle ou telle affaire telle ou telle autorité prend une décision ayant l'apparence d'une illégalité, des recours s'offrent aux citoyens que nous sommes. Usons-en le moment venu. Mais tant que la preuve n'est pas faite d'une malveillance des décideurs, communaux et autres, faisons l'hypothèse qu'ils prendront en compte nos observations et d'autant mieux que nous restons objectifs, que nous savons clairement ce que nous voulons et que nous exposons à l'autorité ce dont elle peut se servir pour justifier la décision que nous attendons.

ÉCLAIRER L'AUTORITÉ

Aidons donc le décideur. Soyons une des sources où il trouvera :
- de l'information **exacte**, ou au moins honnêtement vérifiée, utilisable, crédible, sur l'environnement sur lequel il opère;

Fernand DEBREYNE



Un exemple célèbre de collaboration entre comité de quartier et Lasne nature (1998).

(Suite page 4)



IL EST ARRIVÉ ! LE PCDN

Lasne a son PCDN et les premières réunions ont eu lieu. Mais pourquoi un Plan Communal de Développement de la Nature ?

Les PCDN sont une réponse à la constatation du fait que, malgré l'augmentation de la surface consacrée aux réserves naturelles, la biodiversité est en constante diminution : le nombre des espèces et les habitats naturels sont en régression. La nature doit donc trouver sa place en dehors des zones protégées, et ceci en tenant compte des priorités liées aux activités humaines : exploitations agricoles et forestières, développement urbanistique, activités économiques et de loisirs, etc. Les PCDN existent depuis 1995 et plus de 40 communes wallonnes sont aujourd'hui engagées dans ce processus.

UN PLAN, donc une vision à long terme. COMMUNAL, donc un espace gérable à l'échelle de ses acteurs : simples citoyens, agriculteurs, forestiers, chasseurs, promoteurs, chefs d'entreprise, sportifs, politiques, naturalistes, etc. DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE, donc une nature qui n'est plus cantonnée dans les réserves naturelles, mais qui est admise partout : les espaces publics, les jardins privés, les entreprises, les bâtiments publics et privés, les champs cultivés, les bois.

QUE PEUT-ON ATTENDRE D'UN TEL PLAN ?

- Un diagnostic de la biodiversité à Lasne, qui sera confié à un bureau d'études et

Plan Communal de Développement de la Nature

financé par la Région wallonne.

- Une rencontre, un dialogue, un consensus autour d'un même projet (comment accroître la biodiversité chez-nous), d'acteurs ayant des intérêts et des priorités différentes : le naturaliste, l'agriculteur, le forestier, le chasseur, l'industriel, le cycliste, le motorisé, le joggeur, le marcheur, le particulier (parent, enseignant, jeune, retraité, jardinier, automobiliste,...)
- Un engagement de nos dirigeants politiques à soutenir et défendre ce projet.
- La réalisation des projets élaborés par les acteurs ci-dessus au sein de groupes de travail.

Le PCDN est une nouvelle chance donnée à la nature (avec toute sa biodiversité) de trouver sa place parmi les activités humaines. Ce plan qui est soutenu par nos dirigeants, sera finalement ce que chacun d'entre nous (citoyens de Lasne) veut bien qu'il soit.

Autrement dit, je vous invite à y participer, amener vos "petites" idées, vos points de vue, voire vos inquiétudes.

Je suis convaincu que l'alchimie de la rencontre permettra de concrétiser des projets, qui feront de Lasne une commune où la Nature aura sa place.

Willy CALLEEuw
président.

La zone de protection du Champ de bataille bientôt étendue ?



Comme chacun sait, le périmètre du champ de bataille dit de Waterloo et qui s'étend sur les territoires de Waterloo (163 h), Lasne (268 h) et Braine-l'Alleud (118 h) est protégé par la loi qui en 1914 eut comme but de sauvegarder ce lieu historique tout en protégeant tous les paysages qui le composait.

Diverses voix se sont élevées et s'élèvent encore et entre autres la Commission des Monuments et des Sites afin que la zone de protection définie par la loi 14 (et qui comporte déjà nombre de monuments et édifices classés) soit fortement élargie (il est même question de trois ou quatre fois la zone de protection actuelle) afin qu'un jour, ce champ de bataille ne soit pas entouré de grands buildings.

Ce projet porté par de nombreux spécialistes et entre autres l'historien Jacques LOGIE du conseil communal de Lasne pourrait être proposé à la reconnaissance de l'UNESCO en tant que "site repris sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité". En effet, la liste de l'UNESCO présente un déficit de sites monumentaux et elle encourage le choix de sites naturels et historiques. Une occasion à saisir.

(Suite de la page 5)

COMITES DE QUARTIER, TOUJOURS EFFICACES ?

- l'indication de **moyens** qui sont à sa portée, pouvant quand c'est possible, faire obtenir l'atténuation effective, ou la suppression, des nuisances liées au projet; à la limite, si aucun de ces moyens n'apparaît praticable, il reste à l'autorité la possibilité de refuser le permis. Encore faut-il pour cela disposer de l'arsenal juridique approprié, dont l'indication fait également partie des choses à lui représenter.

Personne n'a la science infuse, ces suggestions ne sont pas toujours utilisables à 100 % mais, comme on sait, il y a plus dans dix têtes que dans une.

Au lieu de cela, hélas pour eux, certains comités de quartier gâtent leurs chances d'être entendus en adressant aux autorités des réclamations remplies d'informations non vérifiées tant sur les nuisances à appréhender que sur les prétendues dispositions légales à invoquer. Ce n'est pas

le cas général : nombre de comités agissent avec mesure et efficacité !

Mais des comités brouillons, il y en a. Comme sans doute et en dépit de ce qui ressort de leurs textes, les personnes qui en font partie ont tout de même de bons motifs à faire valoir, qui pourraient guider la décision des autorités compétentes, mon souhait personnel est qu'elles veuillent, une autre fois, prendre les quelques précautions que j'ai exposées ci-dessus. D'après mon expérience, elles peuvent éclairer utilement nos décideurs. Je n'ai pas dit que cela peut marcher à tous les coups, j'ai dit que ces précautions pouvaient permettre de les éclairer...

LES RETOMBÉES POSITIVES

Je ne veux pas terminer cet article sans évoquer des effets "collatéraux" (comme on dit de nos jours) de la mobilisation de citoyens ayant constitué, à Lasne, des comités de quartier. Ici, ces effets collatéraux sont positifs, et remarquables : la

levée de boucliers a fait que ces gens se connaissent et s'apprécient.

À Couture-Saint-Germain, à Ransbeck, à Manhattan, pour ne citer que ces trois cas (il y en a d'autres), l'action commune s'est poursuivie bien après la conclusion de l'affaire qui avait remué le quartier : tout un temps, les gens ont pris l'habitude de se concerter, voire de s'amuser ensemble.

Nous ne souhaitons à personne d'être en situation de constituer un comité de quartier. Ce serait la marque qu'un problème se pose dans les environs. Mais en tout cas si dans votre quartier il s'en constitue un, nous nous permettrions de vous engager à aller écouter ce qui s'y dit, à y apporter votre grain de sel, à veiller notamment qu'on y prenne les précautions dont j'ai parlé plus haut et qui constituent un gage d'efficacité, et enfin à nouer avec vos voisins des relations qui augmenteront encore l'agrément de résider dans notre belle commune.

Fernand DEBREYNE,
Section Urbanisme et Aménagement du
Territoire.



Lettre adressée le 8 octobre au Collège des Bourgmestre et Échevins de Lasne par la Cellule "Sentiers" de Lasne Nature

Concerne : balisage des chemins et sentiers :

Madame la Bourgmestre, Madame, Messieurs

Nous voici arrivés au terme de cette longue opération initialisée dès la fin de novembre 1997 par l'échevinat du Tourisme, présidé alors par Mme Brigitte Defalque.

Nous sommes heureux que grâce à la collaboration très efficace de tous les services communaux avec Lasne Nature, le patrimoine de Lasne soit ainsi mis en valeur.

Nous tenons tout spécialement à rendre hommage à messieurs les échevins Thomas et Gillis et à leur personnel, ainsi qu'à monsieur Joël Hautfenne et à toute son équipe pour le travail de longue haleine réalisé pour mener à bonne fin le balisage des 250 km de chemins et sentiers répartis sur 26 promenades différentes.

En effet, pas moins de 430 poteaux, 560 balises, 530 panneaux et 420 plots ont été gravés, peints et mis en place. Notons aussi le placement de 5 ponceaux sur les ruisseaux, l'aménagement de plusieurs escaliers avec rampe, de tourniquets aux accès de pâtures, le reprofilage de certains sentiers, etc...

Tout ce travail est très apprécié par les nombreux utilisateurs, promeneurs et randonneurs et d'autres communes viennent prendre exemple sur Lasne. Notons entre autres celles de La Hulpe, Rixensart, Perwez et même Herne en Flandres. La presse et TV-Com ont plusieurs fois mis en exergue le travail réalisé.

Notre souhait : que toute cette énergie ne soit pas perdue ! L'entretien de ce balisage et de l'état des sentiers doit pouvoir faire honneur à Lasne !

Quelques sentiers restent à réhabiliter par suite de problèmes juridiques ou autres avec certains riverains (notamment ceux de la promenade n°25 "Bas Ransbeck") mais nous sommes confiants en une prochaine solution.

Cette lettre est signée par notre président Willy Calleeuw ainsi que par les responsables "Sentiers" : J.M.Debatty et J.Colard.

Nos éditions

A l'heure où paraît ce bulletin, notre Topo-guide n° 1, "12 PROMENADES À LASNE" est pratiquement épuisé comme l'a été notre livre "LASNE ET SES BALADES".

Nous avons décidé lors de notre assemblée générale de rééditer encore une fois "12 promenades à Lasne" (ce sera la 4ème et le tirage atteindra ainsi plus de 6000 exemplaires). Il continuera à être diffusé parallèlement à notre second topo-guide "14 NOUVELLES PROMENADES À LASNE" sorti de presse au mois de mars 2003 et dont la diffusion se poursuit avec grand succès.

Vous pouvez vous les procurer chez votre libraire ou les commander chez nous en versant la somme de 6 € par exemplaire en y ajoutant 1 € 23 pour les frais d'expédition (ou 1 € 47 si vous désirez recevoir l'envoi en PRIOR) au compte 001-2693758-47 de Lasne Nature (livres) 1380 LASNE. Si vous commandez 2 exemplaires, les frais d'expédition s'élèveront à 2 € 05 (2 € 45 en PRIOR).

De nouveaux tirages de notre carte des chemins et sentiers sont disponibles en permanence. Pour la recevoir dans sa version noir et blanc, versez 5 € ou pour la version colorisée, 10 € (+ 1 € 23 ou en PRIOR 1 € 47) à l'autre compte de Lasne Nature c.à.d.

001-2326233-55 à 1380 LASNE. Toutes ces commandes seront expédiées aussitôt que vos versements auront été enregistrés.

LE PLAN INTERCOMMUNAL DE MOBILITÉ

Jeudi 6 novembre, le collège des Bourgmestre et Échevins de Lasne a convié la population à participer à une réunion publique d'information au sujet de ce fameux plan.

Que peut-on en dire ? Cela concernait surtout la première phase de ce plan, à savoir le diagnostic et, comme il est dit dans le toutes-boîtes distribué par la commune :

- récolter les données de base de celui-ci,
- comprendre le fonctionnement actuel des déplacements,
- mettre en évidence les enjeux futurs, les points positifs et les problèmes.

Ce qui est important pour notre commune c'est de maintenir son cadre semi-rural. L'ensemble de cette étude sera terminé pour juin 2004 au plus tard. Elle est subsidiée à raison de 85 % par la Région wallonne. Lasne est proche de plusieurs gares :

Braine-L'Alleud, Genval, Rixensart, La Hulpe, Waterloo et est desservie par deux axes importants du TEC; le W qui relie Braine-L'Alleud à Wavre et le Rapido bus (N°3) reliant Waterloo à Louvain-la-Neuve.

Malheureusement le haut des villages d'Ohain, Maransart, Chapelle et Couture sont oubliés.

Une solution serait à notre avis un bus à la demande comme en Allemagne ou en France.

TRANSITEC et le bureau PISSART ont constaté qu'il y avait à Lasne 56 voitures pour 100 habitants ! D'autre part, des points positifs pour notre commune sont signalés. C'est ainsi que chaque village possède au moins une école et que plus de 2000 élèves fréquentent nos classes maternelles et primaires.

N'oublions pas non plus que de nombreux chemins et sentiers prioritaires

relevés par la commune et Lasne Nature pourraient être souvent empruntés par les enfants pour se rendre aux cours (le délégué du bureau Pissart a particulièrement constaté la qualité de ce réseau de sentiers), ce qui diminuerait grandement les embouteillages aux abords de ces écoles. Pour la prochaine réunion publique, Transitec et Pissart vont relever tous les points noirs de Lasne : rues, trottoirs, pistes cyclables, passages pour piétons, parkings, etc... afin d'améliorer notre vie journalière, et cela en collaboration étroite entre les édiles communaux et nous, citoyens. Rendez-vous est donc pris avec vous tous à la prochaine réunion de 2004.

D'ici là, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'Année.

J.P. HAAK, secrétaire de l'asbl
cellule MOBILITÉ de Lasne Nature



MA VOITURE, C'EST MA LIBERTÉ

Voilà un slogan qui est fameusement devenu ringard.

Bien sûr, la voiture nous a rendu et continue à nous rendre d'immenses services, bien sûr, les transports en commun remplissent très imparfaitement leur rôle, mais la notion "tout à la voiture" a fait son temps.

Les nombreux accidents, les embouteillages, les kilomètres de bouchons, les heures de sommeil sacrifiées pour quitter plus tôt son domicile afin d'être sur les routes AVANT la cohue, les heures passées en voiture pour rejoindre son lieu de travail, la vitesse excessive pratiquée partout où la circulation est plus fluide, (peut-être en prévision d'un ralentissement qui sera provoqué un peu plus loin), toutes ces raisons et bien d'autres nous obligent à repenser nos modes de déplacement.

Il est vrai que les transports en commun ne sont pas assez nombreux, qu'ils ne vont pas partout, qu'ils sont supprimés le soir et le dimanche, mais il est aussi vrai qu'il n'est pas fait assez d'efforts pour les populariser, renverser la vapeur et démontrer leurs avantages.

Il est de bon ton dans certains milieux de les dénigrer et il faut bien constater que cette contre-publicité est surtout due à ceux qui les emploient le moins, voire jamais. A contrario qu'advierait-il si l'on supprimait du jour au lendemain tous les trains, bus, etc. On assisterait immédiatement à la paralysie complète de la circulation et l'on comprendrait la nécessité de les rétablir au plus vite et surtout, de les développer.

VERS BRUXELLES

Pour nous rendre à Bruxelles, prenons par exemple, le point de départ du CENTRE DE LASNE.

Nous avons pratiquement à chaque heure un bus (W) passant par PLANCENOIT, CHAUSSÉE DE CHARLEROI et qui nous donne, à l'arrêt MONT-ST-JEAN (Rond point de l'ancien BIGS-CARREFOUR) une correspondance pour BRUXELLES passant donc par tous les arrêts de WATERLOO, CHAUSSÉE DE WATERLOO, RHODE, et l'entrée à Bruxelles par UCCLE, jusqu'à la GARE DU MIDI.

Nous pouvons aussi prendre la correspondance à l'arrêt MONT-St-JEAN (au delà du rond-point près de l'ancien BIGS-Carrefour) avec le bus assurant la ligne CHARLEROI-BRUXELLES. qui dessert les mêmes points jusqu'à BRUXELLES.

Si nous le voulons, au lieu d'aller directement vers BRUXELLES en bus, nous pouvons sans changer, poursuivre vers la gare de BRAINE- L'ALLEUD où nous avons chaque heure un train direct

VERS CHARLEROI

Deux possibilités existent. Soit par la route en empruntant à Lasne le bus (W) vers BRAINE- L'ALLEUD et en prenant à la chaussée de Charleroi le bus 365 A venant de Bruxelles et ayant pour terminus CHARLEROI avec toutes les possibilités d'arrêts sur la route.

L'autre alternative consiste à aller à gare de BRAINE-L'ALLEUD

VERS WAVRE, OTTIGNIES, LOUVAIN-LA-NEUVE, NAMUR

Au départ d'un des arrêts de l'axe OUEST-EST de LASNE, nous pouvons prendre le bus (W) en direction de WAVRE.

A RIXENSART nous avons même un bus (366) qui, venant de

Il est indispensable d'informer tous les utilisateurs potentiels en distribuant largement tous les horaires et en les rendant clairs et lisibles. Les horaires tels qu'ils sont édités actuellement s'adressent aux habitués qui les consultent depuis des années, mais, ils sont rebutants pour les autres. Mettez un horaire des TEC entre les mains d'un candidat voyageur et vous verrez les difficultés qu'il aura à s'y retrouver dans toutes les particularités : numéros de lignes, périodes, jours de circulation, la notion de "trajet limité" et autres signes cabalistiques.

Cela dit, à l'échelle de notre commune de Lasne, voyons certaines possibilités existantes.

L'axe EST-OUEST est privilégié puisqu'une ligne de BUS (W) allant de Wavre à Braine-l'Alleud traverse tout le centre de Lasne et de Plancenoit. 16 arrêts, nous permettent de monter ou descendre en 16 points de la commune. Nous reviendrons plus loin sur les difficultés que rencontrent les habitants d'Ohain, Chapelle, Maransart et Couture.

Comment du centre de Lasne nous rendre à Bruxelles, Charleroi, Namur, Louvain-la-Neuve, etc. avec les transports en commun.

pour BRUXELLES MIDI, CENTRAL, NORD (Le trajet direct BRAINE-BRUXELLES MIDI prend 13 minutes !) et chaque heure un train omnibus qui dessert toutes les gares de la ligne et entre autres WATERLOO, RHODE-ST-GENESE, LINKEBEEK jusqu'à BRUXELLES.

Si nous voulons au contraire pénétrer dans BRUXELLES par la gare du QUARTIER LÉOPOLD, nous pouvons prendre à LASNE le bus W dans l'autre sens jusqu'à la gare de RIXENSART où nous avons toutes les heures un train direct qui dessert les gares de GENVAL, LA HULPE, BOITSFORT et celles de BRUXELLES tandis qu' un train omnibus s'arrête à toutes les gares jusqu'à BRUXELLES.

Pour nous rendre de BRUXELLES à LASNE il faut noter, pour ceux qui habitent en deçà du dépôt de Lasne, certains autobus quittent encore Bruxelles à 22 h 05 et 23 h 05 et ont pour terminus le dépôt de Lasne et que le samedi et le dimanche un dernier bus quitte BRUXELLES MIDI À 23 H 20 pour arriver au DÉPOT de Lasne à MINUIT 13 !

où nous avons toutes les heures un train direct pour CHARLEROI, avec arrêts à NIVELLES, LUTTRE, MARCHIENNE-AU-PONT.

A noter qu'à la gare de BRAINE-L'ALLEUD nous avons aussi des autobus pour NIVELLES, TUBIZE ITTRE, etc.

Certains bus rentrent au dépôt de Lasne et ont un trajet limité. Ils peuvent intéresser ceux qui habitent en deçà du dépôt de Lasne.





A la gare de RIXENSART des trains circulent toutes les demi-heures en direction de NAMUR via OTTIGNIES et GEMBLoux. D'OTTIGNIES nous pouvons avoir de nombreuses correspondances pour LOUVAIN-la-NEUVE UNIVERSITÉ. ou par omni-

bus atteindre une série de gares entre OTTIGNIES et NAMUR. Voir plus loin les références au RAPIDOBUS. Tous ces renseignements n'ont pas la prétention d'être complets mais donnent une assez bonne idée des possibilités existantes.

LES FAIBLESSES DU SYSTEME

Tous les renseignements qui précèdent regardent les possibilités qui existent du lundi au vendredi et en ce qui concerne les autobus, jusqu'à une certaine heure, le soir. Si les trains circulent généralement assez tard. Il n'en est pas de même pour les bus. C'est ainsi que le dernier bus quitte Wavre à 20 h33 en direction de BRAINE-L'ALLEUD d'où il est encore possible d'aller en train jusqu'à BRUXELLES ou CHARLEROI. Pour la ligne WAVRE-BRAINE L'ALLEUD qui constitue la BASE de nos déplacements, l'offre de transport en bus est très

restreinte le dimanche puisqu'au lieu du bus toutes les heures dans chaque sens, le rythme passe à un bus toutes les 2 heures ! Nous avons évoqué plus haut le cas de personnes intéressées par les derniers bus quittant assez tard Bruxelles et dont le terminus est le dépôt de Lasne.

Faire circuler tous les bus plus tard serait une solution mais qui demanderait un gros effort d'information afin d'être connue et utilisée. La donne changera sans doute après la suppression du dépôt de Lasne dans quelques années.

POUR LES DÉLAISSÉS DU HAUT ET DU SUD DE LASNE, C'EST-À-DIRE OHAIN-LASNE-CHAPELLE- ST-LAMBERT-MARANSART ET COUTURE-ST-GERMAIN.

C'est pour ces habitants là que la situation est la plus difficile. Si nous habitons à OHAIN, il nous faut une demi-heure À PIED pour arriver au centre de Lasne, et le retour tout en montée est assez pénible. Si nous habitons près de L'ÉGLISE DE COUTURE ou dans le haut de MARANSART, le problème est le même : descendre à l'aller et monter au retour. La solution idéale pour tous ces habitants serait UN PETIT BUS QUI PASSERAIT RÉGULIÈREMENT (OU À LA DEMANDE) PAR TOUTES CES LOCALITÉS HAUT PERCHÉES AFIN D'AMENER VOYAGEURS À LA LIGNE D'AUTOBUS BRAINE-L'ALLEUD-WAVRE.

Certains efforts ont été réalisés pour desservir des quartiers négligés et permettre d'arriver rapidement à Waterloo, Braine-l'Alleud et Ottignies.

Malheureusement ces bus ne circulent qu'à certaines heures du matin, du midi et du soir. C'est ainsi qu'une ligne (n° 26-28) relie, LA GARE DE GENAPPE À OTTIGNIES via GLABAIS, BEAUMONT, LASNE, COUTURE, MARANSART ET CÉROUX à raison de deux ou trois bus le matin, idem à l'heure de midi et le soir selon des horaires assez compliqués et certains trajets partiels, MAIS JAMAIS LE WEEK-END.

Une ligne RAPIDOBUS (n°3) dessert des arrêts plus éloignés les uns des autres (d'où le nom RAPIDO). Ce RAPIDOBUS va de LOUVAIN-LA-NEUVE à la gare de WATERLOO en passant par OTTIGNIES, CÉROUX, BEAUMONT, LASNE VILLAGE, PLACE COMMUNALE D'OHAIN, RANSBECK, BRAINE-L'ALLEUD pour aboutir à WATERLOO et cela au rythme de 2 ou 3 bus assez tôt le matin, un bus à l'heure de midi et 3 bus de +ou - 16 à 19 h.

Enfin, il existe encore le bus n° 558 qui nous intéresse égale-

ment puisque de la GARE DE BRAINE-L'ALLEUD il dessert à certaines heures des arrêts tels que LE MESSAGER à Ohain, RENIPONT, HANNONSART pour aboutir à la gare de GENVAL ou celle de La HULPE.

Il y a aussi un bus qui effectue le trajet LASNE -desserte du Centre scolaire de BERLAYMONT le matin vers BERLAYMONT et à l'heure de midi et vers 16 heures pour le retour vers LASNE.

Bien sûr, il ne s'agit pas de se poster à n'importe quelle heure à un arrêt de bus et d'attendre que l'un d'entre eux veuille bien passer.

Il est impératif de se procurer les horaires (ils sont gratuits) auprès des TEC Brabant wallon, Place Henri Berger 6, 1300 WAVRE Tél. : 010/ 23 53 53. ou des chauffeurs et de les décrocher calmement (et non dans le stress, dans les 15 minutes avant un départ projeté).

De nombreuses améliorations sont à apporter au niveau de l'information des utilisateurs sans parler des nouvelles lignes à créer, de la mise en service d'un mini-bus comme à La Hulpe, etc.,etc.

Nous n'avons pas ici évoqué les difficultés qui se présentent lors de grèves des TEC ou(et) de la SNCB, mais le problème est bien réel et des services minimum devront être envisagés.

*Il existe aussi un moyen de vous informer sur la meilleure façon de vous rendre le plus rapidement possible vers telle ou telle localité : via INTERNET
Pour les TEC : <http://www.tecbw.com>
Pour la SNCB : www.sncb.be
Pour DE LIJN : www.delijn.be*

Malgré la longueur de cet article, nous avons bien conscience d'avoir été incomplets mais notre seul but par ces nombreux exemples est de démontrer qu'il existe de multiples possibilités d'atteindre avec les transports en commun quantité de lieux via de bonnes connexions.

Nous n'avons pas évoqué ici les connexions existant en certains lieux avec les lignes du réseau flamand "DE LIJN". Nous y reviendrons.

Une bonne connaissance des possibilités et la conscience de toutes les lacunes du système nous poussent à chercher, inlassablement, avec les responsables, à améliorer toujours davantage ces transports publics si souvent décriés.





ÉNERGIES RENOUVELABLES

Suite

Dans nos précédents numéros nous avons évoqué le sujet et nous nous sommes promis d'y revenir bientôt. En effet, on a généralement tendance à déclarer en de nombreux milieux qu'en dehors de l'énergie atomique, il n'existe pas de salut. Or, si l'on peut espérer dans l'avenir la découverte et la mise en exploitation de diverses sortes d'énergies, il existe de nos jours une série d'énergies sous-exploitées. La pollution atmosphérique, le réchauffement climatique, les conférences de Rio et de Kyoto ont mis l'accent sur la nécessité d'exploiter TOUTES les énergies renouvelables. Nous passerons ici en revue quelques autres sources d'énergies renouvelables.

L'ÉNERGIE DE LA BIOMASSE

La biomasse est l'ensemble de la matière organique d'origine végétale ou animale. La biomasse considérée à des fins énergétiques (la biomasse-énergie) englobe des végétaux provenant de cultures et de déchets. Les cultures énergétiques recouvrent des plantes très diverses telles que les oléagineux, les graminées comme le maïs et la canne à sucre (plantes riches en carbone), le bois...

Les déchets peuvent être soit solides (industriels, agricoles ou ménagers) soit liquides (eaux usées, déjections animales). Remarquons que la biomasse n'est considérée comme une source d'énergie renouvelable que si elle se régénère dans les mêmes proportions qu'elle est utilisée.

LA BIOMASSE-ÉNERGIE

Les trois produits énergétiques utiles de la biomasse sont la chaleur, l'électricité (ou les deux combinées en cas de cogénération) et les biocarburants.

Les différents types de biomasse présentent des caractéristiques physiques très variées : solide (paille, copeaux, bûches), liquide (huiles végétales, bioalcool), gazeux (biogaz). L'humidité, la teneur en matière minérale, la granulométrie, la densité sont autant d'autres caractéristiques variables de la biomasse qui conditionnent les filières de conversion énergétique. L'humidité est déterminante, à un tel point que l'on identifie deux filières principales de valorisation énergétique de la biomasse, la voie sèche et la voie humide.

LES CULTURES ÉNERGÉTIQUES

A côté de l'utilisation énergétique des biomasses agricoles, forestières ou industrielles, on assiste également au développement des cultures énergétiques. Si le taillis à courte rotation de saule et de peuplier, le miscanthus ou d'autres s'adressent à la filière thermo-chimique (combustion, gazéification, pyrolyse), certaines cultures énergétiques visent à produire

des biocarburants. C'est ainsi que l'on peut transformer les céréales ou les plantes riches en sucre (canne, betterave) en bioéthanol. Celui-ci peut être utilisé directement comme carburant dans des moteurs adaptés, ou transformé en ETBE, qui lui, est introduit dans l'essence. D'autres cultures oléagineuses, produisent des huiles végétales: colza, lin, etc. Ces huiles après raffinage ou transestérification, deviennent un biodiesel, qui peut être utilisé tel quel ou en mélange au diesel pétrolier. Enfin, signalons que les huiles pyrolytiques (issues de la pyrolyse, cf. supra) peuvent également être transformées en biocarburant.

L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Le vent est une énergie d'origine solaire. En effet, le rayonnement solaire réchauffe inégalement la surface de la terre, créant ainsi des zones de température, de densité et de pression différentes. Les vents sont les déplacements d'air entre ces différentes zones.

L'exploitation de l'énergie éolienne consiste à transformer le mouvement du vent en énergie mécanique.

Les éoliennes à axe horizontal sont pourvues de deux ou trois pales et sont les éoliennes les plus utilisées aujourd'hui pour la production d'électricité en système autonome ou pour alimenter le réseau de distribution.

En forme d'hélice, l'éolienne à axe horizontal utilise, comme les avions pour voler, la force de portance du vent. La hauteur de la nacelle permet de profiter de vents plus forts et plus constants.

N'oublions pas pour autant, les turbines multipales qui firent leur apparition en Amérique à la fin du siècle dernier. Bien adaptées aux vents de faibles vitesses (entre 3 et 7m/s), elles servent surtout pour fournir de l'énergie mécanique et alimenter des machines relativement lentes et travaillent à couple à peu près constant. Aujourd'hui, on les utilise pour le pompage.

APPLICATIONS

L'énergie éolienne transformée en énergie mécanique peut être :

- soit utilisée directement, pour le pompage et le broyage par exemple,
 - soit transformée en électricité via une génératrice : dans ce cas l'éolienne est appelée aérogénérateur.
- L'installation d'une éolienne doit tenir compte des paramètres suivants :
- Vitesse du vent ,
 - Linéarité du vent, qui dépend des obstacles (habitat, arbres,...),
 - Espace disponible.

En Région wallonne, les sites qui présentent le meilleur potentiel sont les points élevés du relief. En effet, non seulement

un point haut permet d'avoir un horizon dégagé, donc un vent plus régulier, mais le vent y est aussi plus rapide.

Cependant, compte tenu de notre climat, la production d'énergie d'une machine peut être ramenée à 1.600 heures par an (1/5 du temps) de fonctionnement à sa puissance nominale. Ce chiffre est bien sûr une moyenne, et des écarts relativement importants peuvent être observés à certains endroits. D'où l'importance pour les projets commerciaux, d'une campagne de mesures de vent préalable qui permette de déterminer le site le plus intéressant.

Aujourd'hui, l'utilisation de l'énergie éolienne est sa transformation en électricité. Mais comme l'énergie éolienne est intermittente, pour obtenir de l'électricité au moment où on le désire, il faut avoir recours

- soit au système de stockage,
- soit à un générateur d'appoint (exemple : éolien + diesel pour les grosses puissances),
- soit à la fois à un système de stockage et à un générateur d'appoint (exemple ; éolienne + batteries + système photovoltaïque),
- soit à une connexion au réseau.

Dans la suite de cette étude dont nous poursuivons la publication dans nos prochains numéros, nous évoquerons :

- la géothermie, la pompe à chaleur, l'énergie hydraulique,
- l'énergie photovoltaïque, l'énergie solaire thermique, le chauffe-eau solaire, le plancher solaire direct, le chauffage des piscines, le séchage.

à suivre

NOTRE APPEL A ÉTÉ ENTENDU

Nos lecteurs ont répondu généreusement à notre appel de matériel de bureau pour notre local.

C'est ainsi que l'on nous a offert :

- des étagères et des boîtes à archives,
- un grand bureau, avec fauteuil,
- une table de conférence avec fauteuils,
- un ordinateur,
- un écran,
- une imprimante,
- une armoire métallique,
- un frigo,
- un classeur sur roulettes.

alors qu'une société nous a offert du matériel de bureau en nous promettant une fourniture annuelle équivalente.

A tous nos donateurs, nous adressons un très grand merci.

L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE **Miroir de notre société de consommation**

Pauvre terre !... Nos professeurs de géographie nous ont enseigné qu'elle ne s'est pas faite en un jour. Que sa genèse fut le résultat d'une longue suite de bouleversements titanesques, de bombardements cosmiques, de pluies de météorites avant que n'apparaisse une quelconque forme de vie.

Tantôt secouée par des convulsions internes profondes entraînant la dérive des continents, tantôt ébranlée par de profondes déchirures de la croûte terrestre provoquant de grandes éruptions volcaniques avec leurs redoutables coulées de lave et leurs nuages de cendrées à perte de vue, notre planète a subi aussi de grands tremblements de terre, suivis de leurs impétueux raz-de-marées.

Elle a encore dû faire face aux grands changements de climat : de nombreuses périodes de glaciation, entrecoupées de périodes plus clémentes. Pluie, gel, neige, vents entraînant des altérations profondes de son relief (érosion ou accumulation selon les circonstances).

Pour en arriver, après tant et tant d'épreuves, à un degré tel de maturation et d'équilibre, qu'elle permettait enfin à la vie de s'y développer. Quelle merveille ! Les animaux et les végétaux s'y sont adaptés, leur instinct de survie leur dictant le respect des lois naturelles mises en place et les limites à ne pas dépasser. Nos ancêtres



ont à peu près suivi le même chemin.

Pour l'homme moderne, cela semble plus difficile...

Avec son acquis technologique et scientifique, et sa tendance à se prendre pour le nombril du monde, il a peut-être manqué de clairvoyance. Entre sa soif de puissance, de domination, son désir de possession...**et ses besoins réels**, il y a une marge !

Toujours est-il qu'il a laissé une empreinte écologique qui risque de compromettre toute sa vie sur terre. **nous sommes face à un véritable défi.**

Mais qu'entendons nous par empreinte écologique ?

Il s'agit de la surface de terre nécessaire à l'extraction des ressources naturelles, à l'énergie utilisée pour la production

de nos besoins (nourriture, habillement, logement, loisirs, déplacements...) et la gestion de nos déchets au cours d'une année écoulée.

En matière de CO₂, l'empreinte écologique correspond à la surface boisée nécessaire pour absorber les émissions de ce gaz.

On estime qu'il faut 2,70 m² de forêt pour absorber 1 kg de CO₂.

L'empreinte écologique est calculée en hectares de terre par an. Pour rendre la chose plus claire, un hectare équivalant à peu près à la superficie d'un terrain de football.

A titre d'exemple, la consommation annuelle d'une ampoule de 40 W pendant 2 heures par jour représente 30 kw/an soit 22 kg de CO₂ et 60 m² de forêt !

D'anodin, le fait d'éteindre la lumière chaque fois que l'on quitte une pièce, devient un geste citoyen et respectueux de l'environnement !

Et pour montrer que tout ceci, vu à l'échelle du monde, est extrêmement important, on a évalué que l'empreinte écologique d'un Indien est de 1 ha/an, celle d'un Belge de 6,7 ha/an et celle d'un Américain de 9,5 ha/an, alors que la terre ne pourrait fournir actuellement que 1,67 ha/an et par habitant.

Cela signifie que si la consommation de chaque terrien équivalait à celle des occidentaux, **l'humanité aurait besoin de... quatre planètes terre !**

Il va sans dire qu'un changement de nos comportements et notre façon de vivre devient impérieux.

Un trimestriel de la Région wallonne, "Le REactif", dont le slogan est "Réinventons l'énergie" peut nous y aider. Il est disponible depuis septembre pour toute personne, enfant ou adulte, souhaitant le recevoir.

Cette brochure, très complète, est consacrée exclusivement à la maîtrise des énergies en Wallonie. Elle est GRATUITE, bourrée d'idées et d'informations utiles : Tél. vert (gratuit) de la Région wallonne : 0800/11901 ou compléter le bulletin d'abonnement sur le site : <http://energie.wallonie.be>

Erik SEVERIN

Réf. : "Moi, chasseur de gaspi..." Michel Torrekens/ Le Ligueur n° 35. Institut Ecoconseil, Olivier Brasseur, Bld. de Merckem 7 à 5000 NAMUR. www.energie.wallonie.be

LA MIGRATION "PRINTEMPS 2004" DES BATRACIENS



Nous préparons activement cette nouvelle migration !

Un appel pressant est lancé aux bénévoles pour la route de la Marache. Le ramassage des batraciens se fait depuis quelques années grâce à une équipe de volontaires dévoués et expérimentés. Leur action efficace permet chaque année le passage de 1500 à 3000 crapauds, grenouilles et tritons. Cependant, si nous avions plus de volontaires, nous pourrions organiser une deuxième équipe et assurer un passage plus important. Si vous voulez participer à cette action

de sauvetage, prenez contact par téléphone au 02/354 24 12 ou par e mail : batraciens@lasne-nature.be Est-il nécessaire de rappeler qu'en sauvant les batraciens de l'écrasement sur nos routes, nous protégeons toute la chaîne alimentaire et l'équilibre naturel tant menacé de toutes parts.

Le site de la rue du Chêne au Corbeau, lieu d'une migration très importante (qui a atteint certaines années 8000 individus) sera désormais protégé par 3 barrières. Pendant les soirées et les nuits de migration, ces barrières seront fermées de la tombée du jour (+/- 19 h 30) jusqu'à l'aube. Les batraciens rejoindront ainsi les Étangs-noirs sans aucun danger et leur

reproduction permettra la sauvegarde de ce biotope remarquable.

Les responsables de la fermeture et de l'ouverture des barrières sont encore à désigner et une consultation des parties concernées : Commune, riverains et Lasne Nature aura lieu dès janvier. Nous remercions ici toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet ainsi que les riverains du site qui, nous en sommes conscients seront gênés par la fermeture des rues. Ce dérangement, limité dans le temps puisque en général la migration s'effectue en 2 ou 3 semaines, est compensé d'autre part par la satisfaction de ne plus avoir ni bâches, ni boue, ni passage dans leur rue. Nature et humains en équilibre !

Micheline NYSTEN
Cellule Batraciens



VOUS ALLEZ CONSTRUIRE VOUS VOULEZ AMÉNAGER VOTRE JARDIN (suite)

Sous ce titre, nous avons publié la première partie d'une étude concernant les clôtures, les haies, les emplacements à front de rue et des conseils en ce qui concerne votre voisinage. Nous poursuivons aujourd'hui la publication du texte concernant les types de haies possibles. Après avoir évoqué le treillis dans lequel vous pourrez faire grimper du lierre, la haie de charme, la haie tissée de tiges de saules, disons qu'il y a un tas d'autres espèces caduques qui méritent aussi qu'on s'y intéresse, pour leurs floraisons, leurs couleurs d'automne, leurs parfums... Mais toutes auront à souffrir d'une taille trop stricte.

Pour le reste de vos haies, évitez soigneusement la "palissade verte" d'une variété uniforme qui délimite trop précisément votre terrain et crée un abominable quadrillage des espaces ; jouez la carte régionale en plantant, si possible en quinconce sur deux ou trois rangs, des buissons variés, que vous taillerez de moitié, même si c'est moralement dur à faire quand le jardin est encore vide : vos plantations s'en porteront bien, et auront tendance à se densifier très vite. Vous pourrez par exemple, mélanger quelques arbustes à feuillages persistants à divers buissons caducs dans cette haie. Plantez d'abord les persistants, là où vous ne voulez jamais rien voir ; complétez ensuite avec les caducs, et vous aurez une haie efficace en toutes saisons, et parfaitement libre et spontanée, qui s'intégrera harmonieusement dans un paysage champêtre.

Pour les arbres, les vrais, ceux qui dépassent les 12 ou 15 mètres à l'âge adulte, et dont la ramure projettera une ombre de 20 mètres de diamètre (ou bien plus lorsque le soleil est bas) soyez assez parcimonieux et calculez bien leur emplacement, loin de la maison, loin de la mitoyenneté, loin du potager, de la piscine, etc. Le mignon petit chêne, le charmant jeune hêtre et même le tilleul parfumé sont des hôtes fort imposants qui ne se contentent pas d'un petit coin ! Peut-être ne pouvez-vous concevoir la vie sans l'un ou l'autre grand conifère ? Ne vous brimez pas, mais pensez à son encombrement dans 20 ans (cela va vite), plantez-le dans un coin discret parce que, à son pied, rien ne poussera. Il existe heureusement, des arbres moins encombrants : saules têtards,

tilleuls palissés, arbres fruitiers et mille autres que vous trouverez dans la liste qui vous sera remise à l'Urbanisme. Et demandez-y aussi la brochure "Haies et bandes boisées dans notre environnement", de Christiane Percsy, qui vous donnera une foule de détails utiles.

N'oubliez tout de même pas que les petits bouleaux naïfs plantés par trois "en poquet" seront vite trois interminables troncs, et que le charmant sapin de Noël de tante Irma va se transformer en un horrible épicéa miteux et gigantesque, plus vite que vous ne l'espérez.

Enfin, songez à aménager un coin discret au fond de votre jardin pour y installer vos composts (qui transformeront sans effort spécial vos déchets de jardin et de légumes crus en engrais pour vos plantations), ne plantez pas trop d'arbres au milieu de vos pelouses pour en faciliter la tonte, et n'hésitez pas à repérer chez vos voisins ou dans la nature près de chez vous les espèces qui y poussent particulièrement bien : certains endroits ont une terre très lourde, soit sableuse, et c'est donc tout près de chez vous que vous aurez les meilleures indications.

Pour le reste de votre jardin, jouez le charme et la liberté ! Mais ne perdez jamais de vue que vous n'êtes ni à Versailles ni dans les Alpes, et préférez un foinnement naïf d'espèces robustes et florifères au dépouillement extrême ou à la recherche maniérée et, surtout, limitez drastiquement les chemins empierrés, tout en veillant à leur aspect : ni asphaltage, ni graviers rouges, ni autres effets tonitruants.

Enfin, dès l'installation et éternellement, vous devrez vous battre avec certaines "mauvaises herbes" trop envahissantes. Il existe des produits pour cela, mais utilisez-les avec parcimonie (ou mieux encore, pas du tout), et soyez particulièrement attentifs à les éviter dans une bande de 3 ou 4 mètres le long de la mitoyenneté : tuer les plantes favorites de votre voisin n'est pas la meilleure entrée en matière avec lui ! Il sera bien plus intéressant, pour maintenir votre sol propre autour de vos arbustes, de disposer une bonne couche de paillis, soit avec des branches broyées (mulch), soit plus simplement encore avec vos tontes de gazon. Votre sol restera propre, et les

besoins en arrosage seront fortement réduits.

Vous comprendrez vite que ces conseils sont le fruit d'une expérience et d'une volonté collective de sauvegarder le caractère rural et bocager de Lasne, et que la qualité de vie de chacun est le fruit de cette culture commune.

Libellules à la Réserve du Ru Milhoux



Christiane et Nicolas PERCSY responsables des R.N.O.B. viennent de nous transmettre l'inventaire de nos amies les libellules (Odonates) observées dans la Réserve du Ru Milhoux lors de leurs nombreuses visites ces trois dernières années. Le site est considéré comme REMARQUABLE pour la diversité des espèces rencontrées, au niveau de la commune comme au niveau du Brabant wallon. EN TOUT, 18 ESPECES ONT ETE OBSERVÉES ET RECENSÉES.

ÉTANGS ENSOLEILLÉS :

- reproduction certaine : Leste vert, Agrion à larges pattes, Agrion élégant, Agrion jouvencelle, Naïade aux yeux rouges, Naïade verte, Anax empereur, Libellule à quatre taches, Sympetrum à côtés striés ;
- reproduction probable : Petite nymphe au corps de feu, Aeschna bleue, grande Aeschna, Aeschna mixte, Cordulie bronzée, Libellule déprimée, Sympetrum rouge sang.

RU MILHOUX, TRONÇON À RIVE FAUCHÉE :

- reproduction probable : Calopteryx éclatant ;
- reproduction possible en 2003 : Calopteryx vierge (espèce rare dans la région).
Leur constat est des plus édifiants et constitue un grand encouragement pour l'avenir de notre Réserve, nous ne pouvons que nous en réjouir.

Erik SEVERIN

MARANSART...

Une publication conjointe des Cercles d'Histoire de Rixensart et de Lasne
MARANSART... UN QUART DE SIECLE DE SOIE ARTIFICIELLE

Monsieur Paul Stevens a publié il y a quelques années un ouvrage consacré à la ligne vicinale reliant Braine-l'Alleud à Wavre, mise en service à la fin du XIXe siècle et que le dernier tram emprunta en 1964, époque à laquelle les bus prirent la relève.

Dans son livre il a évoqué tous les aspects techniques de cette aventure, la naissance des lignes, les trajets, les gares, tous les modèles de trams depuis ceux à vapeur jusqu'à l'électrification de la ligne... et leur disparition. Il a aussi décrit les travaux très particuliers entrepris pour doter la ligne Rixensart- Maransart d'une troisième voie permettant l'acheminement de matières premières de la gare de Rixensart à la soierie de Maransart, travaux indispensables, l'écartement des rails étant différents aux chemins de fer et aux vicinaux.

En mai 1929 les premiers wagons de la SNCB atteignent l'usine de Maransart, mais la grande crise économique frappe et toute activité de la soierie cesse l'an-

née suivante. En 1937, la troisième voie devenue, inutile, est démontée, en 1939 la cheminée et le château d'eau sont abattus.

C'est sous le titre **UN QUART DE SIECLE DE SOIE ARTIFICIELLE** que les auteurs se sont attachés à retracer l'histoire de cette fabrique dont quelques vestiges subsistent encore route de l'État, dans la montée menant au village de Maransart.

Les soieries ont compté jusqu'à 800 ouvriers et ouvrières en faisant même appel à de la main d'oeuvre étrangère. Des Italiens, dont certains descendants sont citoyens de Lasne, des Tchécoslovaques, des Polonais et autres. Des enfants faisaient aussi partie du personnel.

La construction des bâtiments, les procédés de fabrication de la soie artificielle, ses avatars, les accidents, la pollution engendrée par ces activités sont évoqués tout au long de cet ouvrage de plus de cent pages du format quarto et bourré d'illustrations, photos et dessins.

C'est la vie et la mort d'une entreprise éphémère qui fut la plus importante jamais en activité dans nos villages et mourut de la crise, de la concurrence et

UN QUART DE SIÈCLE DE SOIE ARTIFICIELLE



aussi peut-être d'avoir vu trop grand.
D.G.

Le livre peut être obtenu aux Cercles d'Histoire de Lasne ou de Rixensart.

Récolte des déchets

A l'heure de mettre sous presse nous n'avons toujours pas reçu le calendrier d'enlèvement des sacs bleus, des papiers et cartons ainsi que des grosses pièces pour l'année 2004.

Nous ne pouvons donc vous donner d'information que pour le mois de décembre, c'est à dire que l'enlèvement des sacs bleus se fera le mardi matin les 2,16 et 30 décembre tandis que les papiers et cartons seront enlevés les 2 et 30 décembre..

Nous supposons qu'une information "toutes boîtes" sera distribuée au début de 2004.

Si cette information faisait défaut, vous pourrez vous renseigner à l'IBW au 067/89 45 87 (ou via valmat@ibw.be... ou surfer sur www.ibw.be) ou à FOST Plus : tél. 0800/12690 (www.fostplus.be)

MIEL ou VINAIGRE

MIEL

SERVICE ENVIRONNEMENT DE LASNE

Nous avons tous reçu dans notre boîte aux lettres la brochure illustrée rédigée par l'Echevinat de l'Environnement de Lasne.

De nombreux sujets sont abordés en un minimum de pages, depuis ceux ayant trait à la conservation de la nature, les réglementations en matière d'environnement, jusqu'à la prévention, l'éco-consommation et les déchets.

Une mine de renseignements auxquels nous aurons plus d'une fois l'occasion de nous référer.

Bravo à l'équipe du service Environnement.

VINAIGRE

GRENOUILLES AU MENU

Un lecteur nous envoie le menu de deux restaurants de Lasne et nous écrit : "Comment alors que vous organisez depuis des années et avec succès, le sauvetage des batraciens, peut-on encore proposer à la dégustation ces bêtes si utiles. Pourtant, aujourd'hui, chacun sait

comment ces grenouilles sont capturées : on leur arrache les pattes avant de rejeter à l'eau leurs corps mutilés !

Qu'elles soient capturées **ILLÉGALEMENT** en Belgique ou importées surgelées ne change rien au problème ". Ne soyons pas complices.

Et si pour le nouvel l'an 2004, vous inscriviez Lasne Nature sur le liste de ceux auxquels vous réservez des ETRENNES.

Ce serait là une chouette idée qui nous aiderait grandement pour couvrir les frais d'édition de ce bulletin et nous permettrait de mieux défendre la nature et l'environnement.

Pour rappel, la cotisation annuelle est de 10 Euros minimum, à verser au compte 001 2326233 55 de l'asbl LASNE NATURE 1380 LASNE



AGENDA

DÉCEMBRE 2003

Sam. 13 **PROMENADE N° 26**
dite du "Monument Prussien".
Départ à 14 h du Monument Prussien, au carrefour
des chemins du Lanternier, de Camuselle et de celui
de Plancenot
(une promenade du topo-guide n°2
"14 nouvelles promenades à Lasne").

Dim. 14 **JOURNÉE D'ENTRETIEN DE LA RÉSERVE DU RU
MILHOUX**
Rendez-vous à partir de 9h30 à l'entrée de la réserve,
rue à la Croix (perpendiculaire à la rue de l'Abbaye).
Bottes indis. Potage à midi.
Annoncez votre venue au 02/653 55 79.

*Comme chaque année, pas de réunions de Lasne
Nature en décembre.*

JANVIER 2004

Dim. 11 **JOURNÉE D'ENTRETIEN DE LA RÉSERVE DU RU
MILHOUX**
Rendez-vous à partir de 9h30 à l'entrée de la réserve,
rue à la Croix (perpendiculaire à la rue de l'Abbaye).
Bottes indis. Potage à midi.
Annoncez votre venue au 02/653 55 79.

Sam. 24 À 14 h **Promenade guidée.**
Rendez-vous devant l'église de Maransart.

Jeu. 29 **CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE MARANSART**
11 rue de Colinet - Réunions mensuelles de
LASNE NATURE :
19h30 : Cellule SENTIERS
20h00 : Réunion générale.

FÉVRIER 2004

Dim. 08 **JOURNÉE D'ENTRETIEN DE LA RÉSERVE DU RU
MILHOUX**
Rendez-vous à partir de 9h30 à l'entrée de la réserve,
rue à la Croix (perpendiculaire à la rue de l'Abbaye).
Bottes indis. Potage à midi.
Annoncez votre venue au 02/653 55 79.

Sam. 14
Dim. 15
Centre sportif et culturel de Maransart,
Samedi 14 et dimanche 15 février 2004
rue de Colinet, 11 de 11 à 17 heures

LASNE NATURE vous invite à l'
EXPOSITION INTER-ÉCOLES DE LASNE

LA VIE DANS LE BOIS

Ce sont 7 implantations scolaires, soit environ 600
élèves qui sont impliqués dans cette aventure.

Ils abordent en ce moment déjà, accompagnés par
leurs enseignants, ce sujet passionnant, afin de pré-
senter leurs réalisations au public, tous ensemble.

Tous les travaux des enfants, dessins, maquettes,
montage-vidéo, fabrications diverses, auront l'hon-
neur des cimaises, mais ces journées seront aussi
l'occasion de participer aux différentes animations
telles que grimages, lectures contées, lâcher d'oi-
seaux revalidés, vente de produits fermiers, petite
restauration et d'autres surprises.

Sam. 21 **PROMENADE à Villers-la-Ville.**
Rendez-vous à 14 h au parking près du Syndicat
d'Initiative de Villers-la Ville.

Jeu. 26
Centre sportif et culturel de Maransart.
À 20 h, la réunion mensuelle de
LASNE NATURE
est remplacée par une rencontre trimestrielle ayant
cette fois pour thème
LA MOBILITÉ.

Vous pouvez nous atteindre à ces numéros:

Président : Willy CALLEEUW : 02/ 633 24 66.

Trésorier : Joël DULLIER : 02/ 654 09 02.

Secrétaire : Jean-Pierre HAAK : 02/652 59 14
ou 0477/ 21 68 42

Cellule Urbanisme

et Aménagement du territoire :

Jacques DONNER

Tél.:02/633 18 79- Fax : 633 49 36

Cellule Sentiers :

Jacques COLARD : 02/ 353 02 44.

Jean Marie DEBATTY : 02/ 633 20 10.

Secrétariat de rédaction :

Didier GELUCK : 02/633 30 24.

Réserve du Ru Milhoux :

Erik SEVERIN : 02/ 653 55 79. après 20 h.

Conservateur de la Réserve :

Eric de MÉVIUS : 02 / 633 30 29.

Cellule Mobilité:

Jacques PROVOST 02/ 633 24 31.

Jean-Pierre HAAK : 02/652 59 14

ou 0477/ 21 68 42

Cellule Eau, pollutions :

Alain CHARLIER : 02/ 633 41 93 après 18 h.

Cellule Batraciens :

Micheline NYSTEN : 02/ 354 24 12.

Cellule Écoles-Nature :

Monique LOZET : 02/653 22 64.

LASNE NATURE asbl

3 rue de Fichermont 1380 Lasne

Téléphone et Fax de l'asbl : 02/ 633 27 64.

E-mail : secretariat@lasne-nature.be

www.lasne-nature.be

Comptes en banque : Pour cotisations, cartes

des chemins et sentiers et cartes postales:

001-2326233-55. de Lasne Nature, 1380

LASNE et pour les livres : 001-2693758-47.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 56

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU N° 55

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	C	I	N	T	I	L	L	E	R
2	C	A	P	R	I	C	O	R	N	E
3	H	I	E	N	A	T	O	C		
4	I	R	A	T	I	F	Y			
5	S	N	O	B	A	N	T	P	C	
6	T	N	E	M	O	J	E	L		
7	E	N	G	R	A	N	G	E	R	A
8	U	R	G	U	L	B				
9	S	P	H	E	R	O	I	D	A	L
10	E	N	T	R	E	P	R	I	S	E

Horizontalement

1. Telle la griffe du chat. - 2. Conspuée. - Comme à la naissance. - 3. Ebène verte. - Champignon. - 4. Consonnes. - Dermatose. - 5. Fleuve languedocien. - Exclamation. - Non préparé. - 6. Se nourrit de proie vivante. - 7. Canaux marins. - Désert. - 8. Le pin p. ex. - 9. Cheville. - 10. Sous le sol.

Verticalement

1. Je mesure 5 m. et je pèse 4 tonnes, je renâcle. - 2. Proche du Tigre. - 3. Cheville. - Rupture illégale d'une clôture. - 4. Ile. - Possessif (de b. en h.). - 5. Opiniâtre. - 6. Ornemental au Japon. - 7. -Voyelles. - 8. Nous informait. - Lustrera. - 9. Pas moi. - Appeler comme le cerf. - 10. Orge d'hiver.

M-M. L.